ES Compleat EG Premix (50-50 and 60-40)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date d'émission: 2016-06-06 Date de révision: 2025-05-27 Remplace la fiche: 2025-04-07 Version: 4.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom commercial	:	ES Compleat EG Premix (50-50 and 60-40)
Code du produit	:	50/50 Premix: CC2825 X, CC2825 (1 gal, 3.78L), CC2848 (5 gal, 18.93L), CC2826 (55 gal, 208.20L), CC8983 (275 gal, 1040.99L), CC2827 (Bulk) 60/40 Premix: CC2863 (55 gal, 208.20L), CC2907USR (275 gal, 1040.99L), CC2862 (Bulk)

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée	:	Liquide de refroidissement concentré contre le gel/la surchauffe

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant
Fleetguard
1200 Fleetguard Road
Cookeville, TN, 38506
USA
T 1-800-22-FILTER (1-800-223-4583)

Distributeur
Fleetguard
Canadian Distributor
11751 181 St.
Edmonton, AB, T5S 2K5
Canada
T 1-780-455-2151

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence	:	Chemtrec 1-800-424-9300 (Dans la zone continentale des États-Unis.) Chemtrec 703-527-3887 (À l'extérieur des États-Unis.)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Toxicité aiguë (voie orale), Catégorie 4
Cancérogénicité, Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition unique, Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :

Mention d'avertissement (GHS)	:	Danger
Mentions de danger (GHS)	:	Nocif en cas d'ingestion Susceptible de provoquer le cancer Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central, reins) (oral).
Conseils de prudence (GHS)	:	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%Poids
Ethylène glycol	Ethylène glycol éthanediol	n° CAS: 107-21-1	45 – 70
Nitrite de sodium	Nitrite de sodium nitrite de sodium / Nitrite de sodium	n° CAS: 7632-00-0	0.1 – 1
Tétraborate de disodium anhydre	Tétraborate de disodium anhydre Tétraborate de disodium anhydre / Sodium (tétraborate de, anhydre) / acide borique, sel de disodium	n° CAS: 1330-43-4	0.1 – 1
Potassium (hydroxyde de)	Potassium (hydroxyde de) Hydroxyde de potassium / Potasse caustique	n° CAS: 1310-58-3	0.1 – 1
Molybdate de disodium	Molybdate de disodium Molybdate (VI) de sodium	n° CAS: 7631-95-0	0.1 – 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau	:	En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	:	EN CAS D'INGESTION: Un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS provoquer de vomissement à moins que cela ne soit demandé par le personnel médical. Rincer la bouche. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	:	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	:	Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	:	Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	:	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	:	Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	:	Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	:	Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	:	Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	:	Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	:	Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédés de nettoyage	:	Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène	:	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage	:	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Garder sous clef.
Utilisations finales spécifiques	:	Liquide de refroidissement concentré contre le gel/la surchauffe.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Tétraborate de disodium anhydre (1330-43-4)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	2 mg/m³ (inhalable particulate matter (Borate compounds, inorganic)
ACGIH OEL STEL	6 mg/m³ (inhalable particulate matter (Borate compounds, inorganic)
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1 mg/m³

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL Ceiling	2 mg/m³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (Ceiling)	2 mg/m³

Ethylène glycol (107-21-1)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethylene glycol

Ethylène glycol (107-21-1)	
ACGIH OEL TWA	25 ppm (vapor fraction)
ACGIH OEL STEL	10 mg/m³ (inhalable particulate matter, aerosol only)
	50 ppm (vapor fraction)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
Référence réglementaire	ACGIH 2024

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	:	Liquide
Couleur	:	Limpide. Bleu. Liquide
Odeur	:	Inodore
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	10,2 – 10,8
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	> 226 °F
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non inflammable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C/ 68 °F	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	1,074 – 1,09 (Eau=1)
Solubilité	:	Miscible.

Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	:	Aucune donnée disponible

Nitrite de sodium	
Point d'ébullition	320 °C (with decomposition)

Tétraborate de disodium anhydre	
Point d'ébullition	1575 °C (with decomposition)
Pression de la vapeur	0,213 hPa (at 20 °C)

Potassium (hydroxyde de)	
Point d'ébullition	1320 °C
Pression de la vapeur	2,6664 – 3,9997 hPa (at 15.6 °C)

Ethylène glycol	
Point d'ébullition	197,3 °C (at 1013 hPa)
Point d'éclair	115 °C (open cup)
Température d'auto-inflammation	398 °C
Pression de la vapeur	0,1 hPa (at 20 °C)

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

ES Compleat EG Premix (50-50 and 60-40)	
ATE US (voie orale)	804,581 mg/kg de poids corporel

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
DL50 orale rat	85 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 inhalation rat	5,5 mg/l/4h

Tétraborate de disodium anhydre (1330-43-4)	
DL50 orale rat	2660 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Source: ECHA_API)
CL50 inhalation rat	> 2 mg/m³ (Exposure time: 4 h Source: NLM_HSDB)

Molybdate de disodium (7631-95-0)	
DL50 orale rat	4000 mg/kg (Source: NZ_CCID)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 5,84 mg/l/4h

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
DL50 orale rat	284 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 orale	284 mg/kg

Ethylène glycol (107-21-1)	
DL50 orale rat	7712 mg/kg de poids corporel Animal: rat
DL50 cutanée lapin	10600 mg/kg (Source: Health Canada)
DL50 voie cutanée	9530 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 2,5 mg/l (Exposure time: 6 h Source: ECHA_API)
LD50, humain, oral	1570 mg/kg (ingestion of ethylene glycol is more hazardous to humans than animals (Source: Health Canada))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 10,2 – 10,8

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
pH	13 (conc: 1 % (solution)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 10,2 – 10,8

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
pH	13 (conc: 1 % (solution)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Ethylène glycol (107-21-1)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1500 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male, Remarks on results: other:Effect type: carcinogenicity (migrated information)

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : système nerveux central, reins oral.

Ethylène glycol (107-21-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	système nerveux central, reins oral.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	220 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	165 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female

Molybdate de disodium (7631-95-0)	
NOAEC (inhalation,rat,poussière/brouillard/fumée,90 jours)	> 0,1 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)

Danger par aspiration : Non classé

ES Compleat EG Premix (50-50 and 60-40)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Tétraborate de disodium anhydre (1330-43-4)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Molybdate de disodium (7631-95-0)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Ethylène glycol (107-21-1)	
Viscosité, cinématique	14,465 mm²/s

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion	:	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	:	Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Autres informations	:	Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général	:	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	:	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long–terme)	:	Non classé

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
CL50 - Poisson [1]	0,19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	15,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CL50 - Poisson [2]	0,092 – 0,13 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through] Source: EPA)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)

Tétraborate de disodium anhydre (1330-43-4)	
CL50 - Poisson [1]	340 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Limanda limanda Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	1085 – 1402 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	74 mg/l Test organisms (species): Limanda limanda
CE50 72h - Algues [1]	66 mg/l Test organisms (species): Phaeodactylum tricornutum
CE50 72h - Algues [2]	54 mg/l Test organisms (species): Phaeodactylum tricornutum
CE50 96h - Algues [1]	158 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
CE50 96h - Algues [2]	2,6 – 21,8 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
NOEC chronique poisson	6,4 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio) Duration: '34 d'

Ethylène glycol (107-21-1)	
CL50 - Poisson [1]	41000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	46300 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	14 – 18 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CE50 96h - Algues [1]	6500 – 13000 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CE50 96h - Algues [2]	6500 – 13000 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC (chronique)	≥ 1000 mg/l Test organisms (species): Americamysis bahia (previous name: Mysidopsis bahia) Duration: '23 d'
NOEC chronique crustacé	4,2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

ES Compleat EG Premix (50-50 and 60-40)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Tétraborate de disodium anhydre (1330-43-4)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Molybdate de disodium (7631-95-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Ethylène glycol (107-21-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ES Compleat EG Premix (50-50 and 60-40)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-3,7 (at 25 °C)

Tétraborate de disodium anhydre (1330-43-4)	
FBC - Poissons [1]	(no evidence of bioaccumulation)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,53 (at 22 °C (at pH 7.5)

Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,65

Ethylène glycol (107-21-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,36

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Gaz à effet de serre fluorés : Non

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement. Aucun autre effet connu.

SECTION 13 Données sur l'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT) : Non réglementé
N° ONU (TDG) : Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (TMD) : Non réglementé

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non réglementé

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non réglementé
Groupe d'emballage (TDG) : Non réglementé

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT
Non réglementé

TMD
Non réglementé

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus), sauf pour:	
Phosphonate de sodium et de (3-(trihydroxysilyl)propyl)méthyle	n° CAS 84962-98-1
Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).	

15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Règlement national

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à Ethylène glycol (ingested), identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16 Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date de révision	:	2025-05-27
Date d'émission	:	2016-06-06
Autres informations	:	Aucun.
Préparé par	:	Nexreg Compliance Inc. www.Nexreg.com
Préparé pour	:	Fleetguard

Indications de changement:
Mise à jour de la FDS. Classification GHS.

SDS HazCom 2024 - WHMIS 2022 (Nexreg) 2025

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.